

Mobilisation des travailleurs sans-papiers de Stuart

Il est beau, le “modèle socialement responsable” de La Poste!

Fin septembre, 24 coursiers de Stuart, filiale de La Poste spécialisée dans les livraisons, ont appris que leurs patrons se débarrassaient d’eux. La méthode a été des plus brutales, ils se sont en effet vus interdire l’accès à la plateforme informatique de l’entreprise, et donc de tout moyen de travailler. Les dirigeants de Stuart ont fait semblant de découvrir tout dernièrement la situation de ces travailleurs, dont certains bossent pour eux depuis plusieurs années, en prétextant avoir renforcé les contrôles au moyen d’un nouvel outil informatique.

C’est du pipeau. Stuart était bien moins regardante en pleine période du premier confinement, quand il s’agissait de répondre à l’afflux de demandes de livraisons. De la manière la plus cynique, ses dirigeants se prétendent victimes de “pratiques frauduleuses”, alors que ce sont eux les fraudeurs, et qu’ils font payer la note à ceux qu’ils ont jusqu’ici exploités sans vergogne.

Cette attitude n’est pas sans rappeler celle de la direction de Chronopost, autre filiale du groupe La Poste, qui se dédouanait de toute responsabilité lors de la mobilisation des travailleurs sans-papiers de l’agence d’Alfortville. C’est en effet une constante à La Poste, que de se défausser sur les autres, en particuliers sur celles et ceux qui contestent les pratiques qu’ils subissent. Ce comportement est d’autant plus scandaleux que la DRH du groupe au moment où Stuart était passé dans son escarcelle, se vantait de construire “un modèle socialement responsable et innovant” pour l’autoentrepreneuriat.

Pour Sud PTT, le siège de La Poste est pleinement responsable. Notre fédération a interpellé Philippe Wahl (PDG de LA Poste) par courrier. Nous lui avons demandé de tout mettre en œuvre pour que les travailleurs concernés puissent obtenir des papiers leur permettant de travailler, et de les soutenir auprès des pouvoirs publics. Nous avons également demandé à ce que ceux qui le souhaitent puissent être embauchés en CDI.

Ces demandes sont restées lettre morte. Les travailleurs de Stuart, avec ou sans-papiers, sont pour nous des collègues à part entière. Sud PTT dénonce la situation qu’ils subissent de la part de la direction de La Poste, comme elle dénonce généralement l’ensemble des pratiques contraires au droit du travail qui ont cours au sein du groupe, notamment l’usage abusif d’intérim et de sous-traitance (qui lui a d’ailleurs tout récemment valu une condamnation pénale par la Cour d’Appel de Versailles). Nous continuerons à être à leurs côtés, jusqu’à ce que cesse l’injustice qui leur est faite.

Paris le 30 octobre 2020